

LES MESURES LIEES A LA CRISE SANITAIRE

En raison de la crise sanitaire et durant la période de fermeture des collèges (du 16 mars au 2 juin 2020), différents dispositifs ou initiatives ont été mis en place par le Département du Nord afin de contribuer à la lutte contre le Covid et soutenir la population en difficulté économique ou sociale. Plusieurs actions ont concerné plus particulièrement les collèges.

Distribution de gel, savon et matériel de protection EPI

Avant même l'annonce du confinement, le Département a recensé début mars les besoins des collèges publics en savons et gel hydro-alcoolique. Ainsi, une première commande a pu être lancée avant la mi-mars et livrée fin mars dans tous les établissements.

En prévision de la réouverture des collèges, prévue initialement le 11/05/2020, tous les agents départementaux, ainsi que les contrats aidés et les apprentis, ont été dotés en Equipements de Protection Individuels (masques, chirurgicaux puis en tissu, et gants). Les agents d'entretien de la société Clinitex ont quant à eux été équipés par leur employeur.

Ainsi, sur l'ensemble de la période de mars à juin 2020, le Département a fourni aux collèges :

- 13 425 litres de Gel Hydro Alcoolique (20 000 l supplémentaires seront livrés en septembre et octobre)
- 2 000 litres de savon
- 110 000 masques chirurgicaux
- 3 600 visières
- 20 000 paires de gants
- 10 600 masques en tissu.

La dépense engagée par le Département s'est élevée à ce jour à 255 000 €.

Un protocole départemental de consignes de sécurité a été transmis aux établissements, avant la réouverture des collèges, le 10 mai 2020.

Collecte et don aux structures de soin des matériels EPI par les collèges

Au début de la période de confinement, des collèges ont fait spontanément don à des établissements hospitaliers, médico-sociaux et à des professionnels de santé, de matériels de protection individuelle dont ils n'avaient pas l'usage, compte-tenu de la fermeture des collèges (charlottes, masques ...). Simultanément, le Département a lancé un appel à la solidarité auprès de l'ensemble des collèges publics.

Ainsi, ce sont plus de 86 000 EPI qui ont été offerts gracieusement par 94 collèges publics, parmi lesquels :

- Près de 29 000 paires de gants,
- Près de 26 000 charlottes
- Plus de 1 600 Masques
- Plus de 16 000 couvre-chaussures
- Plus de 5 000 lingettes.

Au-delà des dons spontanés faits par les collèges, ces matériels ont pu être distribués dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux internes et partenaires du Département.

Accueil des enfants de soignants et autres personnels mobilisés

Des collèges publics et privés du département ont accueilli les enfants de personnels qui étaient en première ligne lors de la crise sanitaire (soignants, forces de l'ordre...).

Le nombre moyen d'élèves accueillis s'élevait à environ 50 chaque semaine, entre le 23 mars et le 29 mai. Sur l'ensemble de la période de confinement, plus de 30 collèges publics ont ouvert leurs portes et pris en charge globalement 370 élèves, principalement en semaine. Les communes ont pris le relais pendant les vacances scolaires de printemps.

Appel à volontariat auprès des ADC pour aider les services de l'ASE

En réponse à l'appel au volontariat adressé à tous les agents départementaux pendant la période de pandémie, 16 agents départementaux des collèges se sont portés volontaires et ont pu être mis à disposition de structures hospitalières, sociales et médico-sociales pour apporter leur aide et leur savoir-faire, en soutien aux professionnels mobilisés au service des personnes les plus vulnérables, pendant la période de confinement.

Ces agents, issus de 16 collèges différents, répartis géographiquement dans quasiment tout le département (Avesnois, Flandres, Métropole lilloise, Douaisis et Valenciennois) sont principalement des agents exerçant des fonctions de restauration (15 chefs, seconds et aides de cuisine et 1 Agent d'Entretien Polyvalent), leur activité ayant été totalement mise à l'arrêt pendant plusieurs semaines, suite à la fermeture des collèges.

Accueil de jeunes au titre de l'ASE dans les internats scolaires

Pendant la période de confinement, l'ouverture de 3 internats scolaires a été sollicitée dans la Métropole Lilloise et le Douaisis afin de permettre l'accueil de jeunes enfants et adolescents, pris en charge au titre de la protection de l'enfance.

Les internats scolaires ont ouvert leurs portes durant plusieurs semaines et permis l'accueil de :

- au collège Miriam Makeba à Lille : 5 jeunes,
- au collège St Exupéry à Hellemmes : 11 jeunes
- au collège Canivez à Douai : 10 jeunes

soit un total de 26 jeunes hébergés se trouvant soit dans l'attente d'une place dans une structure dédiée en vue d'un premier placement, soit placés en quatorzaine suite à une fugue avant de réintégrer leur structure ou famille d'accueil habituelle.

L'ouverture a été réalisée dans l'urgence et a pu se faire dans les conditions sanitaires requises grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés.

Remise à niveau des équipements dans les sanitaires des collèges

Pour permettre la réouverture des 202 collèges publics du département dans le respect des consignes sanitaires, et dans des conditions de sécurité et de sérénité optimales pour tous les membres de la communauté éducative (élèves, familles, personnels éducatifs, administratifs et agents départementaux des collèges), le Département a décidé, à titre exceptionnel de doter les collèges de matériels pour l'équipement des sanitaires. L'équipement a été complété par la livraison des produits consommables permettant aux collèges de disposer dès la réouverture de matériels opérationnels et de répondre aux exigences posées par le protocole sanitaire.

La dotation moyenne par collège, ajustée en fonction des spécificités des établissements, destinée à équiper les sanitaires de la cour de récréation, de la demi-pension, et le cas échéant de la SEGPA et de l'internat, a été pourvue à hauteur de :

16 distributeurs de savon liquide et 8 bidons de 5 litres de savon,
16 distributeurs de papier-main et 8 cartons de 20 paquets de 200 feuilles,
16 distributeurs de papier-toilette et 8 cartons de 12 rouleaux de 175 mètres.

L'installation des distributeurs a été réalisée par les Agents de Maintenance des collèges, et le cas échéant (pour les collèges de construction antérieure à 1997 et en l'absence de Diagnostic avant Travaux Amiante) par une entreprise du marché à bons de commande géré par la Direction des Bâtiments.

La livraison des matériels a été réalisée dans les semaines précédant la réouverture des collèges ce qui a permis la finalisation de l'installation dans tous les collèges pour leur réouverture le 2 juin 2020.

Dans les 12 collèges en cité mixte, ces établissements ne disposant pas d'agent technique départemental, l'installation des équipements fournis a été assurée par les équipes techniques de la Région, qui gère les personnels dans ces établissements.

Montant total dépenses :

- Investissement : 167 109 €
- Fonctionnement : 47 000 €

Reprise des agents en fin de confinement

La reprise des agents s'est effectuée progressivement : dès le 27 avril pour les agents de maintenance, puis à partir du 11 mai pour tous les agents départementaux, les CDD et les contrats PEC, permettant ainsi la réouverture des collèges du Nord le 2 juin (au lieu du 18 mai pour les collèges en zone verte).

Mise en place de prestations d'externalisations durant la crise

Les collèges ont bénéficié d'un plan de nettoyage des locaux, et de désinfection des principaux points de contacts (interrupteurs, poignées de porte, toute surface pouvant être en contact des mains).

C'est ainsi que les 218 prestations récurrentes de 6 heures par jour chacune ont été remises en place progressivement dès le 4 mai dans les 122 collèges en bénéficiant, et pour les autres, des prestations ponctuelles ont été mises en place au cas par cas selon les besoins.

Dès le 16 mars, 147 prestations ont été mises en place au sein de 63 collèges (accueillants des enfants de soignants, des enfants de l'ASE...).

Dans la perspective de la réouverture des collèges le 2 juin 2020, 219 prestations ponctuelles au sein de 121 collèges avaient été programmées.

Pour la période du 2 juin au 3 juillet 2020, 328 prestations ponctuelles ont été mises en place.